

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2014

Président : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire,

Présents : Monsieur BURTEAU Gilles – Mesdames BERTRAND Catherine - DESBAS Catherine - COURTOIS Nadine – COGNARD Céline - MENDEZ Emmanuelle – MILAN Marie-Laure – Messieurs MEUNIER Julien – THEVENOUD Guy – Madame BAILLY Monique – Messieurs BARITEL Cédric – MALDEREZ Alain – MOREAU Didier

Excusé : Monsieur GEORGES Patrick

TRAVAUX ASSAINISSEMENT 2014-2015 : DEMANDE SUBVENTION CONSEIL GENERAL ET AGENCE DE L'EAU :

Le Maire rappelle l'historique du dossier et présente l'avant-projet établi par le bureau d'études JDBE, maître d'œuvre. La 1^{ère} tranche proposée concerne le quartier de Confle jusqu'au poste de relèvement, estimée à 175 396 € HT. Le Conseil Municipal sollicite les subventions du Conseil Général (au taux de 20% dans le cadre de l'appel à projets 2014) et de l'agence de l'eau (au taux de 50%).

RAPPORT ANNUEL 2013 ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif communal pour l'année 2013 présenté par l'Adjoint, Gilles Burteau.

Ce rapport est à disposition des usagers en mairie.

PLAN DE DESHERBAGE :

L'adjoint Gilles Burteau présente la démarche d'un plan communal de désherbage. Ce plan est notamment imposé par l'arrêté préfectoral définissant les périmètres de protection des puits de captage d'eau potable. L'objectif de ce plan est de permettre à la commune de mieux utiliser les produits phytosanitaires et de réduire les quantités appliquées notamment par la mise en œuvre de solutions alternatives.

Suite à la réunion du 11 septembre 2014 avec M. Nozières de l'ATD et Rachel FABRE, Coordinatrice du Contrat de Rivière Grosne, une consultation de prestataires sera lancée. Les documents sont préparés par ces deux techniciens.

CHANTIERS ET DOSSIERS EN COURS :

- **Sanitaires camping** : La réunion préparatoire au chantier a eu lieu le 19 septembre 2014. Les marchés de travaux avec les entreprises ont été signés à cette occasion. Le début des travaux est programmé pour le 13 octobre 2014. Les réunions de chantier sont fixées chaque mercredi : les membres de la commission communale « bâtiments » sont invités à y participer.

Le Maire informe des décisions qu'il a prises sur délégation du Conseil Municipal pour les marchés de travaux de cette opération :

- pour le lot N° 1 : Démolition - Terrassement – Maçonnerie : avec l'entreprise THOMAS et FILS à DIGOIN – 71160 -, pour un montant de 21 094,56 € TTC ;
- pour le lot N° 2 : Charpente – Couverture : avec l'entreprise PIGUET à SANCE – 71000 -, pour un montant de 9 600 € TTC ;
- pour le lot N° 3 : Plâtrerie – Peinture – Menuiserie bois : avec l'entreprise GAULT à CHEVAGNY-les-CHEVRIERES – 71960 -, pour un montant de 8 160 € TTC ;
- pour le lot N° 4 : Carrelage – Faïence : avec l'entreprise EVIEUX à SAINT-CYR-sur-MENTHON – 01380 -, pour un montant de 4 920 € TTC ;
- pour le lot N° 5 : Plomberie – Sanitaire – Ventilation : avec l'entreprise MAGNIN à LA ROCHE- VINEUSE – 71960 -, pour un montant de 13 200 € TTC ;
- pour le lot N° 6 : Electricité – Courants fort et faible : avec l'entreprise CEME à CHAROLLES – 71120 -, pour un montant de 13 829,89 € TTC ;
- pour le lot N° 7 : Enduit façade : avec l'entreprise NOVA DECO à PRISSE – 71960 -, pour un montant de 2 575,87 € TTC.

- **Classe supplémentaire** : Le Maire présente les résultats de la consultation lancée pour les missions de Contrôle Technique de Construction et de Coordination SPS. Les offres ont été analysées et contrôlées par l'ATD.

Les meilleures offres sont celle de la Société SOCOTEC pour le Contrôle Technique pour un montant de 3 480 € TTC et celle de la Société ACEBTP pour le SPS pour un montant de 1 778,40 € TTC.

Les marchés seront conclus par le Maire avec ces deux sociétés dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal.

Les sondages de sol, pour un montant de 1 152 € TTC, ont été réalisés le 23 septembre 2014 par la Société GEOTEC (qui avait déjà réalisé l'étude de sol pour la construction du restaurant scolaire) ; le rapport est attendu pour la mi-octobre.

L'Atelier des Equipages, maître d'œuvre de l'opération, a présenté l'Avant Projet de la construction avec les estimations financières le 25 septembre 2014. Le projet a été soumis à M. Salvègue qui doit donner son avis avant le dépôt du dossier de permis de construire.

- **Accessibilité mairie** : Le Maire présente le projet établi par l'ATD suite à la réunion du 5 septembre 2014. Une subvention du FIPHFP (Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) sera demandée pour le financement de ces travaux.

- **Aménagement de la Gande** : L'Adjoint, Gilles Burteau, présente le projet d'aménagement de la rivière par le Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Grosne, maître d'ouvrage et maître d'œuvre de l'opération. Une première phase de travaux à Salornay concerne l'enlèvement du seuil et du poteau électrique, ainsi que des plantations entre le camping et le terrain de boules dans un deuxième temps.

- **Lotissement Guide d'Angoin** : Le bornage du terrain a été réalisé par le géomètre en présence des propriétaires riverains. Une réunion avec l'ATD et le CAUE est à prévoir pour établir un projet.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le Maire et les Adjointes informent le Conseil Municipal :

. de la période d'inscription pour les coupes d'affouage (jusqu'au 25 octobre 2014) et de la date du tirage au sort (samedi 08 novembre 2014). La coupe à exploiter se situe au bois de la Roche dans le prolongement de celle de l'année dernière. Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier le tarif du lot (35 €) ;

. de l'absence d'employés communaux en congé de maladie et des solutions de remplacement ;

- du bilan de la rentrée scolaire ;

- des dates de réunion des différentes commissions communales ;

- de la parution prochaine de la Lettre Municipale d'octobre ;

- de l'avancement du dossier d'extension de la zone d'activités de la Courbe par la Communauté de Communes du Clunisois ;

- de la décision du Maire prise sur délégation du Conseil Municipal pour l'avenant au marché de travaux de voirie 2014 avec l'entreprise COLAS pour un montant total en plus-value de 1 005 € TTC.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 04 novembre 2014.